



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. limitée  
5 mai 2011  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission de l'investissement, des entreprises et du développement**  
Troisième session  
Genève, 2-6 mai 2011

**Projet de rapport de la Commission de l'investissement,  
des entreprises et du développement sur sa troisième session**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président .....	2
Promotion de l'investissement pour le développement: meilleures pratiques pour renforcer l'investissement dans les infrastructures de base dans les pays en développement .....	2

## I. Résumé du Président

### **Promotion de l'investissement pour le développement: meilleures pratiques pour renforcer l'investissement dans les infrastructures de base dans les pays en développement**

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Dans son allocution d'ouverture, M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED, a souligné l'existence d'un déficit notable d'infrastructure dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA). Le déficit était double, puisqu'il concernait à la fois l'accès pour la population et la pénurie de ressources pour financer les investissements. Afin de combler cette lacune, il était nécessaire de compléter le financement public par des investissements privés, notamment par l'investissement étranger direct (IED). Le Secrétaire général a fait ressortir les caractéristiques tout à fait particulières de l'infrastructure par rapport aux autres secteurs de l'économie, caractéristiques qui conditionnaient la nature de l'action que les pays devaient mener pour faire place à l'investissement privé. En raison d'éléments comme l'accès universel, le caractère stratégique de certaines infrastructures et les risques de comportement monopolistique, les gouvernements devaient se ménager une certaine marge de manœuvre. Dans ces conditions, la coopération secteur privé-secteur public dans le domaine de l'infrastructure n'était pas tâche facile. C'était un vieux «serpent de mer» qui revenait sans cesse dans l'actualité politique.

2. À ce sujet, le Secrétaire général a évoqué les travaux en cours à la CNUCED, notamment le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2008*, les études de cas sur l'infrastructure publiées dans la série des «Best Practices in Investment for Development», ainsi que la récente Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement. Il a exprimé l'espoir que les délibérations de la journée seraient l'occasion de s'inspirer des résultats de ces recherches pour étudier la manière dont les pays en développement pouvaient utiliser au mieux l'investissement privé dans leurs plans de développement de l'infrastructure.

3. M. James Zhan, Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises, a donné des renseignements sur quelques-uns des travaux de recherche récents de la CNUCED concernant l'IED dans l'infrastructure. Il a évoqué les lacunes de l'infrastructure ainsi que des moyens d'y remédier par l'IED. M. Zhan a souligné par exemple que dans bien des PMA, l'IED représentait plus de 75 % des investissements d'infrastructure. Or, si l'IED pouvait apporter des avantages appréciables sous forme d'accès au capital, de technologies et de pratiques commerciales modernes, ainsi que d'économies d'échelle et de gamme, les gouvernements devaient néanmoins prendre garde aux nombreux obstacles à surmonter pour garantir la protection de l'intérêt public.

4. Se référant à la série d'études de cas sur les meilleures pratiques en matière d'investissement au service du développement, M. Zhan a présenté trois types de leçons à tirer de l'expérience concernant l'IED et l'infrastructure. Premièrement, les gouvernements devaient asseoir cet IED sur des bases solides: volonté politique ciblée, cadre juridique et réglementaire bien étoffé, compétences techniques et capacités administratives, respect des intérêts des collectivités locales et des autres parties intéressées. Deuxièmement, les gouvernements devaient prendre certaines mesures pour promouvoir les projets et faciliter l'intervention d'investisseurs privés. Il s'agissait notamment des mesures suivantes: créer une «réserve» de projets d'infrastructure intéressants sur le plan commercial, ayant fait l'objet d'une évaluation préalable et pouvant être commercialisés sur le plan international;

mettre en place des procédures transparentes et ouvertes à tous pour la passation des marchés; faire appel à des conseillers extérieurs pour les transactions et atténuer les risques politiques ou les risques tenant à la réglementation. Troisièmement, les gouvernements devaient prendre des mesures efficaces pour suivre l'exécution des projets et garantir leur succès à long terme. Pour ce faire, il fallait désigner un organisme indépendant chargé de surveiller et de faire respecter les contrats conclus entre les investisseurs et l'État, créer une instance compétente en matière de concurrence et veiller à instaurer une réglementation impartiale pour les entités publiques et pour les entités privées. La réforme portuaire menée au Nigéria, qui faisait l'objet des études en cours à la CNUCED, était un exemple de la réussite à laquelle on parvenait lorsqu'un gouvernement menait une action dans ce sens.

5. Enfin, M. Zhan a fait observer qu'il était nécessaire de modifier la façon de voir des investisseurs privés, dont beaucoup hésitaient peut-être à s'engager dans les pays en développement. Il a cité l'exemple du secteur des télécommunications en Afrique, où de nombreuses sociétés transnationales des marchés développés n'avaient pas su saisir des possibilités d'investissement extrêmement fructueuses.

6. Quatre experts du secteur public et du secteur privé ont présenté le fruit de leur expérience et donné leur avis concernant l'investissement privé dans l'infrastructure. Les Ministres du Guatemala et de la République dominicaine ont fait part des bons résultats obtenus dans des secteurs comme le transport, l'électricité et les télécommunications; ils ont décrit à partir de l'expérience directe qu'ils en avaient les nombreux moyens de mettre à profit l'investissement privé pour développer des infrastructures de toutes sortes, y compris dans des domaines d'activités plus récents comme celui des énergies renouvelables. Ils ont remercié la CNUCED de l'assistance technique apportée à l'appui de la politique d'infrastructure de leur pays par le biais de l'Examen de la politique d'investissement.

7. L'intervenant suivant, Coprésident du Groupe de travail du G-20 sur le développement, a exposé dans les grandes lignes les activités récentes de son groupe dans le domaine de l'infrastructure. Entre autres objectifs, le Groupe cherchait les moyens de mieux utiliser l'investissement public, même lorsqu'il était modeste, comme catalyseur de l'investissement privé, grâce à des mécanismes comme les banques de développement. Les pays du G-20 étaient favorables à une approche plus régionale du développement de l'infrastructure, qui permettait de remédier à la fragmentation des marchés et d'améliorer la viabilité commerciale des projets.

8. Le dernier intervenant, représentant du cabinet privé d'experts-conseils McKinsey & Co., a présenté les résultats de recherches récentes sur le secteur de l'infrastructure en Afrique. Ce secteur possédait un potentiel appréciable du fait de la croissance de la demande de ressources naturelles, de l'amélioration de l'accès aux capitaux internationaux, de la croissance du nombre de consommateurs et de la faible densité des infrastructures en place. Par suite de ces tendances, les investissements d'infrastructure connaissaient depuis 2000 un taux de croissance à deux chiffres. L'expert a insisté en particulier sur le gros potentiel inexploité des services publics de distribution et des services de production d'énergie, qui n'avaient pas reçu autant d'investissements que les télécommunications par exemple.

9. Après les exposés des experts, un débat général s'est ouvert. Les représentants d'organismes de promotion des investissements de l'Indonésie et du Pérou, ainsi que le délégué du Maroc, ont rendu compte de la situation dans leur pays après les exemples donnés par les experts du Guatemala et de la République dominicaine. Ils ont fait part des succès et des difficultés rencontrés dans le développement de l'infrastructure, du potentiel appréciable qui s'offrait à la participation du secteur privé dans diverses branches d'activité et de l'utilité de l'aide internationale et des garanties publiques pour faciliter l'investissement.

10. À plusieurs reprises, les délégués des pays ont demandé aux experts des conseils précis sur la manière d'attirer l'IED dans l'infrastructure. Un délégué s'est dit préoccupé que son pays n'ait suscité aucune marque d'intérêt de la part d'investisseurs privés. Les experts du Guatemala et de la République dominicaine ont souligné en réponse l'importance d'un cadre transparent de politique générale et de réglementation prévoyant notamment la protection des droits de propriété privée. Le représentant de McKinsey & Co. a fait valoir que, les conditions-cadres étaient certes très importantes, mais que les pays hôtes devaient aussi s'attacher sérieusement à concrétiser très tôt des projets pouvant servir d'exemples convaincants pour d'autres investisseurs, quitte même à mettre en place des encouragements spéciaux qu'ils pourraient par la suite supprimer progressivement. Les délégués ont souligné par ailleurs l'importance de services actifs de promotion et de facilitation des investissements proposés aux investisseurs par les pays hôtes.

11. Outre les difficultés rencontrées pour attirer l'IED, les participants ont noté que le développement de l'infrastructure par le secteur privé exigeait une action d'ensemble. La politique d'infrastructure devait être intégrée dans un plan de développement plus général et s'articuler avec des facteurs comme la politique de la concurrence et la politique industrielle. Cependant, lorsqu'ils en venaient à définir des mesures précises, les pays devaient respecter un équilibre entre les besoins des investisseurs étrangers et les grands objectifs de la politique nationale.

12. Le secteur de l'électricité a été souvent évoqué dans le débat parce que son potentiel demeurait inexploité dans bien des pays. Les participants sont convenus que pour la plupart de ces pays le nœud du problème résidait dans un cadre sectoriel qui freinait ou décourageait l'investissement privé. Les pays devaient donc adopter et appliquer une stratégie visant expressément à faire intervenir le secteur privé. En conséquence, il fallait donner aux investisseurs une information claire sur les conditions à remplir pour opérer sur le marché du pays hôte. Par ailleurs, on a fait valoir qu'il fallait procéder avec prudence dans la privatisation de l'infrastructure d'électricité, malgré les avantages qu'elle présentait. Une solution consistait à privatiser les unités de production en maintenant l'infrastructure de transport d'électricité sous l'emprise du secteur public, de manière à empêcher les entreprises de nuire à la concurrence par des stratégies d'intégration verticale. Le Chili et l'Argentine ont été cités comme exemples de bonnes pratiques à cet égard. Quoi qu'il en soit, on a relevé que ce modèle exigeait la présence d'un organisme puissant et indépendant pour veiller au respect de la concurrence.

13. Le débat sur l'électricité a dépassé la question des investissements dans le réseau national de distribution d'électricité, pour aborder les moyens de satisfaire les besoins d'énergie en zone rurale. On a cité l'exemple de l'Inde, qui faisait appel à un certain nombre de petites entreprises indépendantes productrices d'énergie, auxquelles le Gouvernement national garantissait un certain revenu.